



RÉUNION PUBLIQUE

5 JUIN 2013

Aménagement îlot de la Clavelière
PROJET

SAINT-JEAN-DE-BOISEAU



Saint-Jean
de-Boiseau

Conception et réalisation – Pôle sud-ouest

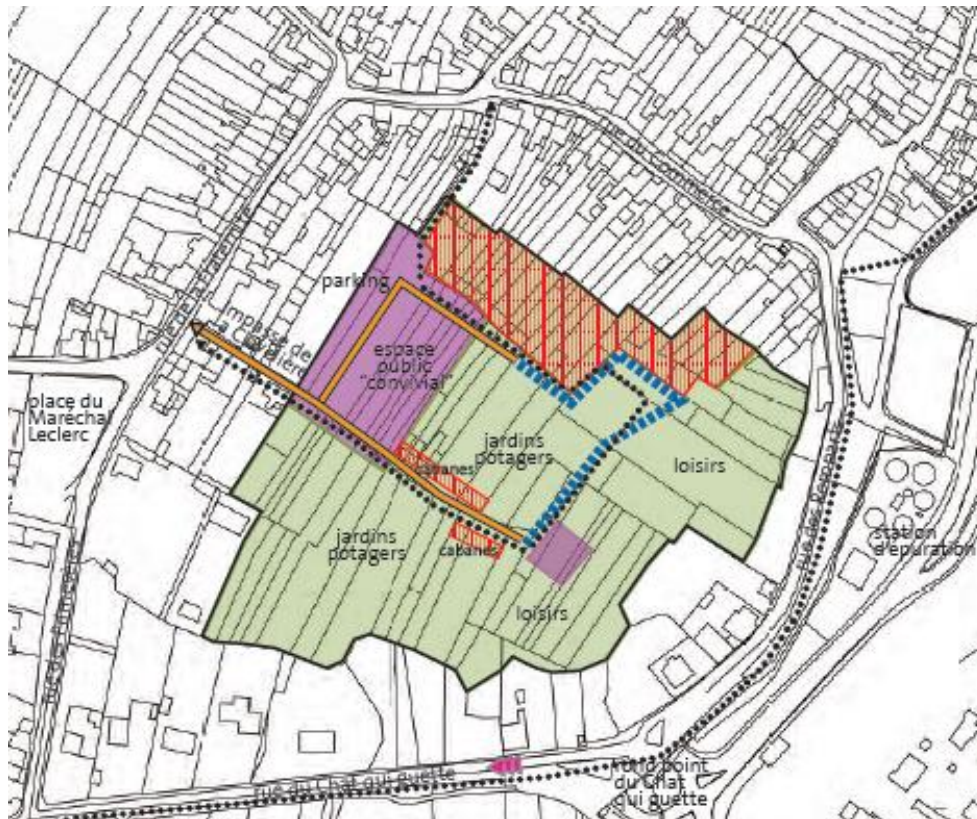
CONTEXTE DE L'OPÉRATION



CONTEXTE DE L'OPÉRATION

Inscrit dans les orientations d'aménagement de la commune et définie par un emplacement réservé au PLU.

Future zone naturelle et de loisirs située au cœur du village Boiseau.



 Périmètre des Orientations d'aménagement

LES PRINCIPALES AFFECTATIONS A CONFORTER OU A CREER


 Secteur d'annexes

LES PRINCIPES D'ORDONNANCEMENT

 Entrée de ville à traiter

LES ESPACES PUBLICS A CONFORTER OU A CREER


 Espace public

 Espaces verts ou de loisirs

EQUIPEMENTS LIES AUX DEPLACEMENTS

. Voirie à conforter ou à créer

 Voie à requalifier

 Principe de voirie (amorce de liaison)

. Transports collectifs et liaisons douces existants ou à créer

 Principe d'accès piétons - cycles

CONTEXTE DE L'OPÉRATION

C'est dans ce cadre et en accompagnement de l'action communale, que Nantes Métropole intervient pour réaliser les travaux nécessaires à la viabilité du projet.

Les objectifs :

Améliorer la desserte du site par l'élargissement de l'impasse.

Rendre possible l'accès aux riverains à leur fond de parcelle.

Augmenter l'offre de stationnement et créer des accès carrossables.

Sécuriser les conditions d'accès des usagers au site.

Requalifier qualitativement l'espace existant.



FONCIER

Pour répondre aux objectifs, des acquisitions foncières nécessaires



Périmètre de l'opération



Foncier en cours d'acquisition par Nantes métropole



Foncier appartenant à la commune



PHOTOGRAPHIES



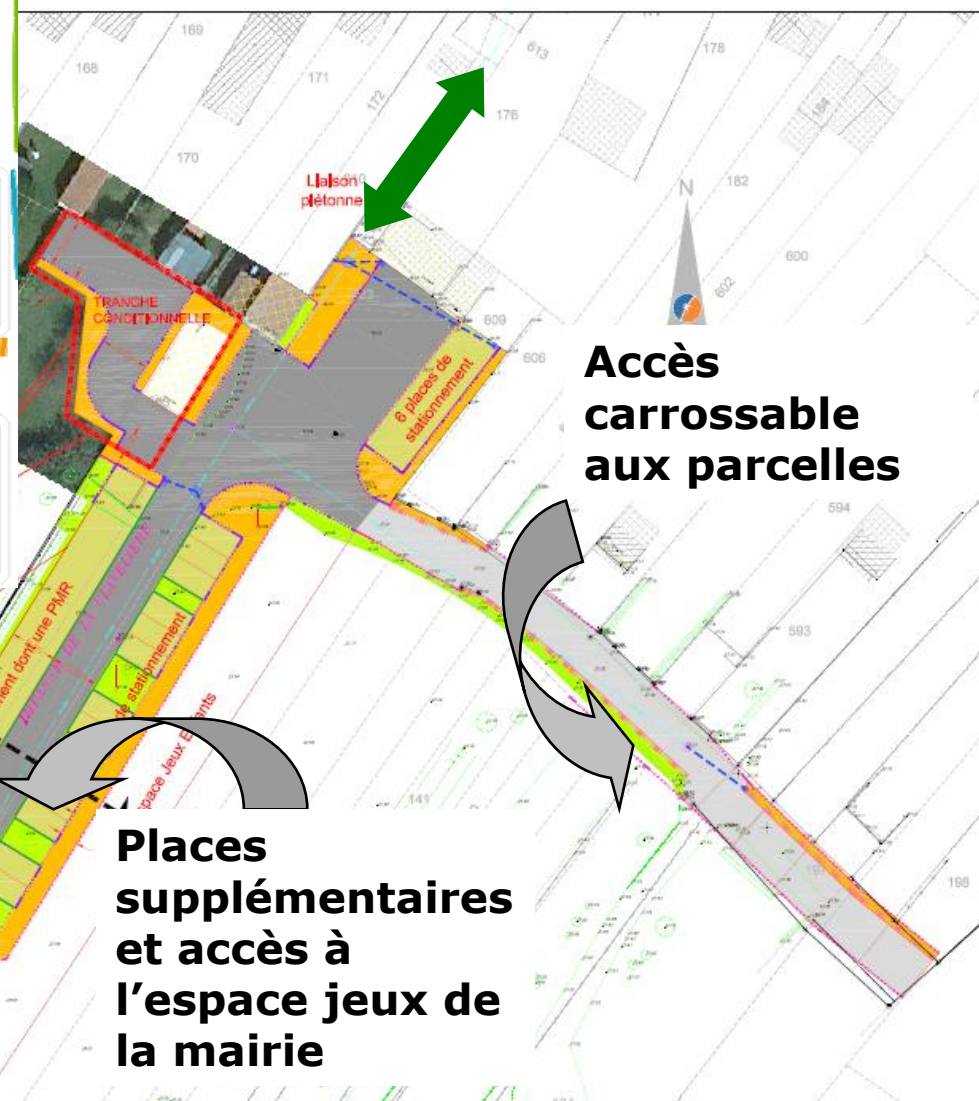
La zone de rencontre Priorité aux piétons

Au sein de la zone de rencontre la priorité est donnée aux piétons, ceux-ci n'auront pas obligation de circuler sur les trottoirs.

la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h."



B52



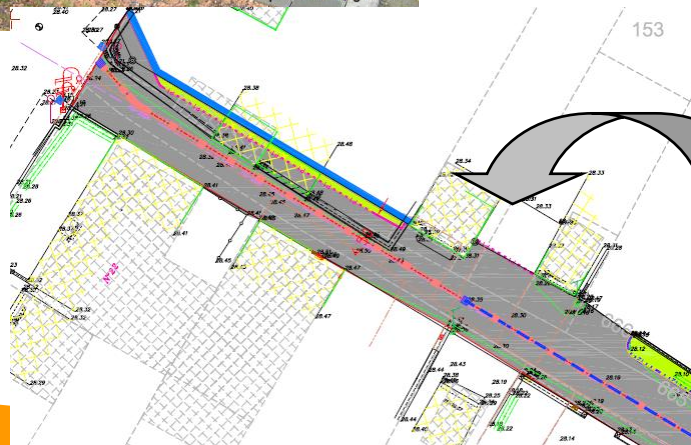
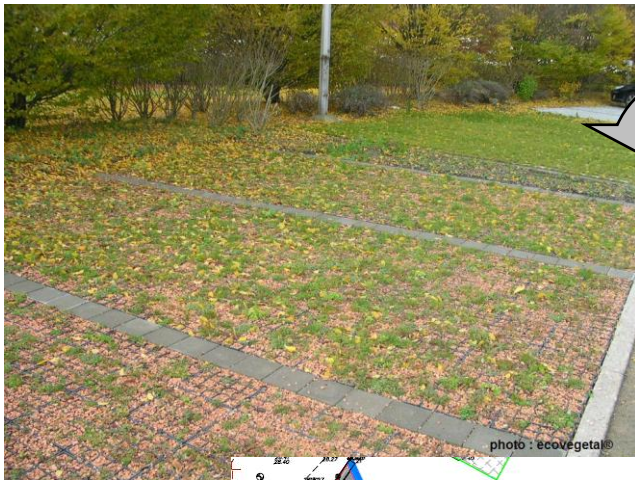
Accès
carrossable
aux parcelles

Places
supplémentaires
et accès à
l'espace jeux de
la mairie

Élargissement
de la voie à 5 mètres

PROJET

Traiter comme une zone naturelle avec des matériaux perméables.



Plantations en pieds de murs
Caniveau CC1 axial pour la gestion des eaux de pluie.

COÛTS ET ÉCHÉANCIER

Opération : 250 000 €

Coût des travaux : 180 000 €
(voirie, eaux pluviales)

Foncier : environ 60 000 €

Frais divers et études : 10 000 €

Linéaire de voie : environ 250 ml

Surface à aménager : environ 2 500 m²

Finalisation du projet : 2^{ème} trimestre 2013

Procédure marché : juin et juillet 2013

Travaux : octobre à décembre 2013

